

Affaires Juridiques  
Réf : JAC

**OBJET : DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE AUX ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES**

**LE MAIRE DE SANNOIS,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2122-18 et L 2122-23,  
VU le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 27 mars 2026 constatant l'élection du Maire et des Adjoints,  
VU la délibération N°2026/15 du 27 mars 2026 fixant à 6 le nombre des adjoints au maire,  
VU la délibération N°2026/18 du 27 mars 2026 par laquelle le conseil municipal a délégué au maire, au terme de l'article L. 2122-22 du Code Général des collectivités territoriales, un certain nombre de ses compétences,  
VU l'absence d'opposition du Conseil Municipal, dans sa délibération en date du 27 mars 2026 portant délégation de compétence au Maire, de subdéléguer ses compétences,

**CONSIDERANT** que pour la bonne marche des services municipaux et pour permettre la continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions et la signature de certains actes et documents soient assurés par les Adjoints au Maire et Conseillers municipaux délégués.

**ARRETE :**

Délégation de fonction et de signature est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Maire, aux adjoints et conseillers municipaux délégués désignés ci-après.

Ces délégations s'exercent dans la limite de leurs attributions respectives et comprennent la signature de tous actes, arrêtés, décisions et correspondances afférents aux matières déléguées

**Article 1 : Monsieur Nicolas FLAMENT- Premier Adjoint :**

Délégation en matière de : **GRANDS PROJETS URBAINS ET IMMOBILIERS**

Délégation en matière de : **PROPRETE ET CADRE DE VIE**

- Propreté urbaine
- Entretien des espaces publics (voirie, parcs, jardins, cimetière, aires de jeux)

Délégation en matière de : **TRAVAUX, VOIRIE**

- Travaux de bâtiment en entreprise ou en régie et programmation des travaux en matière de voirie et de réseaux divers
- Voirie en entreprise ou en régie y compris les occupations temporaires du domaine public liées à une activité commerciale ou à un chantier, et du stationnement et de la circulation pour cause de travaux, et pour prévenir les accidents sur la voie publique

**Article 2 : Madame Yasmina SAIDI – Deuxième Adjointe :**

Délégation en matière de : **ACTION SOCIALE ET SOLIDARITE**

- Action sociale
- Handicap et accessibilité
- Relations avec les associations du secteur Social



Délégation en matière de : LOGEMENTS SOCIAUX

- Attribution des logements contingentés
- Attribution des logements du parc locatif communal

**Article 3 : Monsieur Benoit ZAMBUJO - Troisième Adjoint :**

En cas d'absence ou d'empêchement du Maire, Monsieur Benoît ZAMBUJO reçoit délégation pour :

- signer les actes relevant des compétences déléguées au Maire par le Conseil municipal (article L.2122-22 du CGCT)
- ainsi que l'ensemble des actes relevant des délégations confiées aux adjoints et conseillers municipaux délégués, en cas d'absence ou d'empêchement de ces derniers

Délégation en matière de : SECURITE ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

- Police municipale
- Police administrative (sécurité, salubrité, tranquillité publique)
- Circulation et stationnement (hors travaux)
- Débits de boissons, taxis
- Prévention des nuisances
- Aides économiques aux entreprises

**Article 4 : Madame Audrey MONTEL - Quatrième Adjointe :**

Délégation en matière de : FINANCES

Sur le Budget Principal et sur les Budgets Annexes pour tous les actes financiers, budgétaires et comptables ainsi que pour la signature de tous les ordres de paiement et de recette, notamment les virements de crédits, les mandats de paiements et les titres de recettes, les bons de commande ; pour les actes relatifs aux emprunts et garanties d'emprunts et lignes de crédit ou de trésorerie ; pour les actes d'institution ou de modification des régies et sous régies comptables de recettes, d'avances, et de recettes et d'avances.

**Article 5 : Monsieur François LAMARCHE - Cinquième Adjoint :**

Délégation en matière de : RELATIONS CITOYENNES

- Gestion de la relation usagers
- Accueil des nouveaux habitants
- Etat civil
- Recensement de la Population,
- Pièces d'identité, et certificats facultativement délivrés (certificat de bonnes vie et mœurs, attestation de réception de déclaration de concubinage ou d'union libre), légalisation de signatures, certification conforme de copies
- Statut des étrangers
- Elections
- Police des funérailles et des lieux de sépulture
- Justice : Jury d'assises, liste préparatoire, tirage au sort, établissement et information
- Tout acte relatif aux Archives et documentations

**Article 6 : Madame Nabila TAGUEMOUNT – Sixième Adjointe :**

Délégation en matière de : AFFAIRES JURIDIQUES

- Vie des Assemblées
- Assurances
- Contentieux

**Article 7 : Monsieur Gilles CALVIAC – 1<sup>er</sup> Conseiller municipal délégué :**

**Délégation en matière de : ANCIENS COMBATTANTS, ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES, RELATIONS AVEC LES CULTES ET BAILLEURS SOCIAUX**

- Associations patriotiques : anciens combattants – Affaires militaires
- Relations avec les cultes
- Relation avec les bailleurs sociaux

**Article 8 : Madame Prune CHAMARD LASTRE - 2<sup>ème</sup> Conseillère municipale déléguée :**

**Délégation en matière de : EDUCATION FAMILLE**

- Scolaire : Suivi des conseils d'école et des travaux dans les écoles, carte scolaire (dont inscription), classes de découverte
- Enseignement public et privé : relations avec les Services de l'Education Nationale –équipement matériel scolaire (mobilier, fournitures) – suivi des concours financiers
- Relations avec les associations du secteur éducatif
- Restauration collective
- Innovation pédagogique

**Article 9 : Monsieur Ridha CHINI - 3<sup>ème</sup> Conseiller municipal délégué :**

**Délégation en matière de : VIE DES QUARTIERS**

- Concertation et participation citoyenne
- Animation des quartiers
- Relation avec les collectifs citoyens

**Article 10 : Madame Noëlle DE SOUSA - 4<sup>ème</sup> Conseillère municipale déléguée :**

**Délégation en matière de : PETITE ENFANCE, PARENTALITE**

- Recenser les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles en matière de services aux familles disponibles sur leur territoire
- Informer et accompagner les familles ayant un ou plusieurs enfants âgés de moins de trois ans ainsi que les futurs parents
- Planifier le développement des modes d'accueil en lien avec le CCAS
- Soutenir la qualité des modes d'accueil en lien avec le CCAS

**Article 11 : Monsieur Phlopatir EDOUARD- 5<sup>ème</sup> Conseiller municipal délégué :**

**Délégation en matière de : PREVENTION ET MEDIATION**

- Suivi et évaluation du dispositif d'éducation spécialisée
- Pilotage et animation de l'équipe socio urbaine (médiation)

**Article 12 : Monsieur Lionel FLEURY - 6<sup>ème</sup> Conseiller municipal délégué :**

**Délégation en matière de : COMMERCE, ARTISANAT ET ENTREPRENARIAT**

- Commerce sédentaire
- Commerce forain, dont le marché forain d'approvisionnement de détail
- Articulation avec l' élu aux grands projets urbains et immobiliers pour le volet commerce du projet Cœur de Ville

**Article 13 : Monsieur Alexandre GOBINET - 7<sup>ème</sup> Conseiller municipal délégué :**

**Délégation en matière de : CULTURE**

- Mise en œuvre des politiques Culturelles Locales, en lien avec les établissements subventionnés par la Ville
- Relation avec les organismes et associations au contenu culturel

**Article 14 : Madame Katia GUERIN - 8<sup>ème</sup> Conseillère municipale déléguée :**

Délégation en matière de : **SENIORS ET INTERGENERATIONNEL**

- Mise en œuvre et suivi des actions en faveur des personnes âgées, notamment en matière de lien social, de prévention de l'isolement de soutien à l'autonomie et de solidarité intergénérationnelle, en lien avec le CCAS, les services Départementaux, les organismes de retraites et les associations concernées.
- Relations avec les familles, les aidants et l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs intervenant auprès des séniors.

**Article 15 : Madame Sophie GUINET - 9<sup>ème</sup> Conseillère municipale déléguée :**

Délégation en matière de : **TRANSITION ECOLOGIQUE ET MOBILITES**

- Protection de l'eau, de l'air, des espaces naturels, de la faune et de la flore, de l'accès à la nature
- Transition énergétique : relations avec les entreprises d'énergie
- Participation à la définition et au suivi des programmes annuels de sécurité des mobilités (réparations, mises aux normes, aménagements de sécurité, cheminements doux)
- Suivi des relations avec les concessionnaires de réseaux de transport, les services de l'État et les autres partenaires intervenant
- Contribution à la mise en œuvre des politiques locales de mobilité de proximité, sans préjudice des pouvoirs de police du Maire
- Verdissement de la flotte automobile

**Article 16 : Monsieur Kevin LAIGLE - 10<sup>ème</sup> Conseiller municipal délégué :**

Délégation en matière de : **NUMERIQUE, INNOVATION LOCALE ET MARQUE DE SANNOIS**

- Technologies de l'information
- Stratégie digitale intégrant les grands enjeux (cybersécurité, intelligence artificielle, ...)

**Article 17 : Madame Marie Ange LEMOINE - 11<sup>ème</sup> Conseillère municipale déléguée :**

Délégation en matière de : **JEUNESSE**

- Animation jeunesse de 12 à 17 ans
- Relations avec les organismes ou associations du secteur Jeunesse.
- Accueil périscolaire et extrascolaire de 3 à 12 ans (y compris aide aux devoirs)

Délégation en matière de : **SPORTS ET GESTION DES SALLES**

- Sport (stades, gymnases, palais des sports)
- Relations avec les associations sportives
- Evènements sportifs
- Gestion des salles

**Article 18 : Monsieur Rémi LOUIS MICHEL - 12<sup>ème</sup> Conseiller municipal délégué :**

Délégation en matière de : **SANTE**

- Participation à la définition et à la mise en œuvre de programmes locaux de santé publique à l'échelle communale, en articulation avec les politiques sociales de la ville et de la CAVP.
- Suivi des actions de prévention santé portées ou soutenues par la Commune (campagnes d'information, actions de dépistage, prévention des addictions, prévention des conduites à risque, etc.), en lien avec les services municipaux, les professionnels de santé et les associations ;

**Article 19 : Madame Laetitia MARTIN - 13<sup>ème</sup> Conseillère municipale déléguée :**

Délégation en matière de : **COMMANDE PUBLIQUE**

- Préparation, passation et exécution de marchés publics
- Présidence de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Délégation de Service Public

**Article 20 : Monsieur Georges MARTINVALET - 14<sup>ème</sup> Conseiller municipal délégué :**

**Délégation en matière de : TRANQUILLITE DU CADRE DE VIE**

- Relations avec les habitants
- Relations avec les bailleurs et partenaires locaux

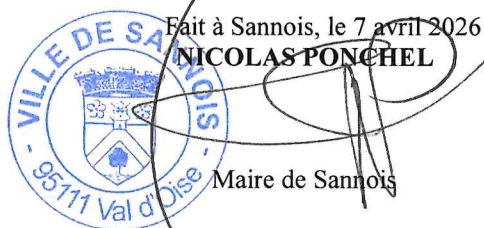
**Article 21 :** Madame la Directrice Générale des Services de la Ville est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation adressée à :

- Monsieur le Sous- Préfet de l'arrondissement d'Argenteuil,
- Madame le comptable public du service gestionnaire d'Ermont,

**Article 22 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Maire de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <https://www.telerecours.fr>.

**Article 23 :** Le présent arrêté entrera en vigueur à compter de sa publication.

Fait à Sannois, le 7 avril 2026  
**NICOLAS PONCHEL**  
Maire de Sannois



Exécutoire en vertu de L'article L 2131-1  
du Code Général des Collectivités Territoriales  
A.R. du 9 Avril 2026

Identifiant unique de l'acte  
N° 095-219505823 - 2026-0507 - Arr 2026 - 2D - AR  
Publié le 9 Avril 2026



Pour le Maire  
Par délégation  
la Directrice Générale des Services  
**C. NOUAILHETAS**

